



« Nous allons continuer à nous concentrer sur la pratique du vélo au quotidien car ce mode actif respecte l'environnement, améliore la qualité de vie et contribue à construire une ville plus apaisée et plus conviviale. »



DOMINIQUE VIGNAUX, première adjointe déléguée à l'aménagement de la ville et aux mobilités

AGIR POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'ambition de la Ville porte à la fois sur la limitation de la production de déchets et sur la réutilisation des déchets dans un principe d'économie circulaire :

- **Vers la réduction des emballages plastiques** : campagne de promotion des contenus réutilisables avec les commerçants, acquisition de gobelets réutilisables pour les manifestations municipales, généralisation des carafes en verre dans les services municipaux...
- **Le compostage ou la « remise au pot » des matières triées** : dotation en cours de toutes les écoles de composteurs (parallèlement à un travail avec la restauration scolaire sur le gaspillage alimentaire), accompagnement du développement de la pratique du compostage individuel et collectif.



VERS UNE CERTIFICATION 5 ÉTOILES

La Ville est investie depuis 2013 dans une démarche d'amélioration continue de sa politique énergie-climat à travers le label Cit'ergie. Elle travaille actuellement à renforcer son engagement en préparant sa candidature au niveau le plus élevé du label, qui devient « Territoire engagé pour la transition écologique ».



Retrouvez toutes les actions mises en œuvre par la Ville d'Orvault sur orvault.fr
9 rue Marcel Deniau - CS 70616 - 44706 Orvault
T. 02 51 78 31 00

La transition écologique en action



Les Apéros Citoyens



L'équipe municipale porte l'ambition de faire d'Orvault une commune pilote dans la transition écologique. Une ambition forte en matière d'agriculture, d'énergie, de mobilités, de biodiversité ou encore de réduction des déchets. Afin d'accélérer la transition écologique nécessaire et urgente, de nombreuses actions structurantes commencent déjà à être mises en œuvre.

BIODIVERSITÉ ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'arbre est un ingrédient essentiel d'un cadre de vie agréable, facteur de bien-être et de santé. Il joue aussi un rôle majeur face au changement climatique, en fixant le carbone et en réduisant les îlots de chaleur grâce à l'ombre et au rafraîchissement de l'air. Enfin, il favorise la biodiversité et contribue aux continuités écologiques.



PRINCIPAL OUTIL DE CETTE STRATÉGIE : LE « PLAN ARBRES »

Il prévoit notamment :

- Un **inventaire** confié à l'Office national des forêts (ONF) pour mieux gérer nos espaces naturels.
- Un « **cadastre vert** » pour évaluer les opportunités de végétalisation des espaces urbains conçu par l'Agence d'Urbanisme de Nantes Métropole (AURAN).
- Un **meilleur suivi sanitaire et entretien des arbres** de la commune.
- Une **prise en compte plus systématique de l'arbre dans les opérations d'aménagement**.
- La **création de zones boisées**. Dès 2022, plus de 170 arbres plantés dans différents secteurs de la commune : le cimetière, l'Odyssée, le boulevard Mendès-France, l'avenue Félix-Vincent, etc.
- La **végétalisation des cours d'écoles** avec un travail engagé à La Salentine et à La Ferrière.
- L'**information des propriétaires privés et des aménageurs** afin que chacun porte une même attention au végétal.
- L'**organisation ou la co-production d'actions de sensibilisation** destinées au grand public et une charte de l'arbre.
- Un **observatoire pour la Vallée du Cens**, afin de permettre une meilleure définition collective des enjeux en termes de biodiversité, d'usages et de gestion des milieux.

« Il nous faut soigner et renouveler notre patrimoine végétal avec des espèces plus résilientes afin de nous adapter à la réalité du réchauffement climatique. Nous allons également produire un effort particulier pour désimperméabiliser et végétaliser le sud de la commune, plus urbain et très minéral. La végétalisation du territoire passera aussi par la création d'espaces nourriciers et de jardins mis en œuvre avec la participation des habitants.



MARIE-PAULE GAILLOCHET, adjointe déléguée à la transition écologique



UN TERRITOIRE NOURRICIER ET DURABLE

La stratégie agricole et alimentaire de la Ville d'Orvault affirme trois objectifs majeurs :

- Développer le **caractère nourricier de notre territoire**, en zone rurale mais aussi en zone urbaine, notamment avec les projets de jardins partagés des Hortensias et de la coulée de Cornouaille.
- Contribuer à la **transition de l'agriculture locale** vers un modèle durable et responsable, notamment avec l'installation en 2023 de producteurs bio sur des parcelles agricoles municipales.
- Favoriser le **lien de proximité entre producteurs et consommateurs locaux** et promouvoir une **alimentation de qualité pour tous**.

UNE CANTINE SCOLAIRE PLUS RESPONSABLE

La Ville d'Orvault est engagée dans la labellisation de sa restauration collective. Le label « Mon Restau Responsable », est l'occasion de mettre en œuvre une démarche vertueuse qui profite à toutes et tous et qui s'applique de la production de repas au projet éducatif en passant par l'approvisionnement. La part du bio a progressé de 16 à 34% de 2019 à 2022.



L'ENJEU ÉNERGÉTIQUE

À l'heure où la question de l'énergie est plus que jamais d'actualité, la Ville poursuit son action pour maîtriser ses propres consommations, et accompagner les habitants vers des solutions économes et durables. Ses priorités :

- Favoriser la **maîtrise de l'énergie** : ajuster les consommations du patrimoine municipal pour faire des économies, accompagner des copropriétés pour réaliser des travaux d'isolation et faire baisser les coûts (ex. : isolation du multi-accueil du Bois Ragueuet), permanences énergie pour offrir des conseils personnalisés.
- Augmenter la **production d'énergie renouvelable** : raccordement d'équipements municipaux et de logements sociaux au réseau de chaleur Nord Chézine, création d'une chaudière bois pour le Centre Stévin, accompagnement de projets de production d'énergie renouvelable des entreprises privées et des citoyens.

MOBILITÉ : PLACE AU VÉLO !

La municipalité travaille à favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture, comme le vélo :

- Aménagements pour **faire évoluer les règles de circulation et les habitudes** notamment à la Bugallière et entre le Bourg et Grand Val.
- Travaux pour **améliorer la sécurité dans la ville** (réaménagement à venir rond-point de la Baronnière) et gommer les discontinuités cyclables à Orvault et vers les autres communes.
- **Création d'un Conseil consultatif vélo**.
- Installation en cours d'**équipements destinés aux cyclistes** dont des abris vélos dans les écoles et dans la ville.